



**CCRF &
LABORATOIRES**

ACTUALITES

2021 – n°22

15 décembre 2021

COMITÉ D'HYGIÈNE DE SÉCURITÉ ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL DU SCL

RÉUNIONS DES 02 ET 07 DÉCEMBRE 2021 EN VISIO CONFÉRENCE

La **CFDT** était représentée par Ingrid **TACO** (L35) et Jean-Michel **COMBES** (L34).

Ces deux réunions, à distance, étaient présidées par Thierry Picart, Chef du SCL, assisté de Nadine de Bellis, responsable RH, de Marius Cronopol, ISST et d'Antoine Devemy, Responsable d'Etablissement du L75 présent en tant qu'expert de l'Administration.

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DES 29 ET 30 JUIN 2021

Le procès-verbal est approuvé par les membres du CHSCT.

EXAMEN DU TABLEAU DES SUITES DONNÉES AU CHSCT DES 29 ET 30 JUIN 2021

Le tableau des suites a été parcouru en séance. Certaines actions ont été menées, d'autres seront évoquées lors de ce CHSCT.

EXAMEN DES REGISTRES SST

17 fiches ont été consultées lors de cette réunion :

- 14 sont clôturées ce jour
- 3 seront revues au prochain CHSCT

Un rappel est fait qu'en cas d'inhalation ou de contact avec un produit chimique dangereux, les responsables d'établissement doivent systématiquement préciser que la fiche d'exposition a été renseignée.

Les suites à donner :

- Laboratoire de **la Réunion** : Transmettre à l'unité de direction le contrat signé avec la société qui réalise le ménage au laboratoire.
Vérifier également l'état du matériel responsable de la coupure de l'agent qui réalisait le ménage.
- Laboratoire de **Montpellier** : prévoir une formation « gestes et postures » pour le port de charge et revoir l'aménagement de l'espace.
- Laboratoire de **Rennes** : le processus PRESERVER devra vérifier si d'autres laboratoires sont équipés du même type de Sorbonne que celle du laboratoire de Rennes.
La RSSE du laboratoire doit se renseigner auprès de la RSSE du Laboratoire de Paris car ils ont eu le même souci de légionnelles.
- Laboratoire de **Lille** : le processus PRESERVER va recueillir des informations sur la gestion des produits CMR au sein des laboratoires : partie rinçage de la vaisselle et gestion des consommables.

CAMPAGNE D'ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Le calendrier du SCL a été transmis aux membres du CHSCT. Le chef du SCL rappelle que nous sommes contraints par ces dates.

Le CHSCT sera consulté pour avis sur les DUERP et PAP (crédits CHSCT) fin juin voir début juillet 2022. Par conséquent, les laboratoires auront alors seulement 6 mois (juillet à décembre d'une année N) pour mettre en œuvre les actions décidées localement et validées au CHSCT.

Le chef du SCL précise également qu'il y aura une réunion sur ce sujet le 13 décembre (matin) avec les responsables d'établissement et les RSSE.

BILAN SUR LES MASQUES À GAZ UTILISÉS DANS LES LABORATOIRES

Il est compliqué d'harmoniser les types de masques et les cartouches en fonction des produits utilisés au sein des laboratoires.

Il a été rappelé que les masques doivent être présents là où il y en a besoin.

Concernant les suites à donner, le processus PRESERVER s'assurera de l'emplacement des masques au sein des laboratoires ainsi que de la communication faite à ce sujet ou restant à faire.

POINT SUR LES DISPOSITIFS SUSCEPTIBLES DE SÉCURISER LA MANIPULATION D'UNE SERINGUE AVEC FILTRE

Après consultation des RSSE, il est demandé d'identifier les domaines où il serait nécessaire d'utiliser les seringues de type « luer lock » (cas de produits dangereux, visqueux...). De plus, il

serait intéressant de voir s'il y aurait une possibilité de commander chez un même prestataire afin de réduire les coûts. Un point sera fait au prochain CHSCT.

EXAMEN DES DOCUMENTS DU PROCESSUS « PRÉSERVER »

Huit documents ont été présentés aux membres du CHSCT et sept ont pu être approuvés. Suite à des remarques de la CFDT, le dernier document concernant la conduite à tenir en cas de déversement de produits dangereux et/ou de gaz toxique fera l'objet d'un point à l'ordre du jour d'un prochain GT du CHSCT. Les RSSE seront également consultés pour l'élaboration de ce document.

BILAN SUITE À L'ÉTUDE TECHNIQUE DU PROCESSUS PRÉSERVER SUR LES GANTS DE PROTECTION À USAGE UNIQUE CONTRE LE RISQUE CHIMIQUE

Le chef du SCL félicite le travail effectué pour cette étude technique. Les gants doivent correspondre à notre besoin et avoir une qualité adaptée aux produits utilisés. La direction du SCL précise que si les gants sont de mauvaise qualité, il est possible d'avoir recours à un autre prestataire que l'UGAP. Un point sera fait au prochain CODIR.

POINT SUR LES ACTIONS MENÉES AU LABORATOIRE DE LILLE DANS LE CADRE DE LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL (QVT)

Le chef du SCL salue le travail mené et précise qu'il s'agit d'un sujet à vigilance permanente. Le groupe QVT continue son travail ce qui est plutôt positif et cela montre une réelle volonté de faire avancer les choses. Il faudra un certain temps pour observer les bénéfices de tout ce qui a été réalisé mais les agents perçoivent déjà une amélioration au laboratoire.

LETTRE DE MISSION DES NOUVEAUX ASSISTANTS DE PRÉVENTION

Le chef du SCL remercie les RSSE qui passent le flambeau et accompagnent les nouveaux dans leur prise de fonction. Il rappelle l'importance de cette mission. Trois agents sont missionnés en tant que RSSE des laboratoires de la Réunion, de Lille et de Montpellier.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

▪ SITUATION SANITAIRE AU 29/11

Depuis mars 2020, le SCL dénombre 28 personnes ayant été testées positives au virus.

A ce jour, on dénombre 6 agents en isolement (contacts à risque) et 4 agents en ASA (personnes ayant des pathologies particulières).

Suite aux annonces gouvernementales du 6 décembre 2021, il n'y a pas de modification significative des prescriptions.

Le chef du SCL précise que nous ne sommes pas en mode dégradé dans l'exercice de nos fonctions mais que la situation peut évoluer vers plus de contraintes.

▪ Rappel des gestes barrières à appliquer de manière stricte :

- Respecter une distance d'au moins un mètre entre agents avec port du masque (soit 4 m²) par exemple pour les bureaux communs.
- Restauration /pause-café : respecter une distance d'au moins 2 mètres entre les agents. Le paramétrage de la jauge 8m² par personne permet de garantir cette distanciation physique.
- Aérer les pièces 5 minutes, toutes les heures.

Les moments conviviaux ne sont pas recommandés et les réunions en distanciel sont à privilégier.

▪ Télétravail :

La CFDT demande la position du chef du SCL à ce sujet ; il rappelle la possibilité de télétravailler pour les agents ayant des fonctions ou tâches télétravaillables. Selon les dispositions du Secrétariat Général, il est possible de télétravailler jusqu'à 3 jours maximum par semaine. Ces jours peuvent être pris en « télétravail exceptionnel ».

Les agents peuvent continuer de poser leur jour de télétravail ponctuel ou régulier et completent si besoin avec du télétravail exceptionnel.

La direction du SCL précise également que les horaires peuvent être aménagés pour éviter l'affluence dans les transports en commun.

▪ Vaccination :

Il y aura des espaces de vaccination pour les agents fonctionnaires sur Paris et à Bercy. Il n'y a pas d'information concernant ces espaces dans les autres régions.

Concernant la dose de rappel, il y aura les mêmes facilités que précédemment pour les agents et leurs enfants y compris pour les effets secondaires.

▪ Garde d'enfant :

La direction du SCL autorise les agents à garder leurs enfants (pour un des deux 2 parents). Il faut transmettre une attestation d'isolement ou un résultat de test PCR positif au responsable d'établissement. La gestion dans Sirhius se fera ultérieurement.

▪ MISSION DU CGE (conseil général de l'économie)

L'état des lieux sur l'organisation du service a été confié à deux auditeurs du CGE par nos deux donneurs d'ordre (DGDDI, DGCCRF) accompagné du Secrétariat Général.

L'ouverture officielle du chantier s'est déroulée le 11 octobre 2021. Les auditeurs sont allés à l'unité de direction le 5 novembre 2021 puis ils ont présenté leur mission aux responsables

d'établissement lors d'une réunion de CODIR le 24 novembre 2021. Une présentation sur les points forts du SCL leur a été exposée et axée sur :

- la réactivité des laboratoires
- la spécificité des laboratoires des DOM
- le travail en commun (cotraitance)
- le développement

Les auditeurs iront ensuite à la rencontre de certains laboratoires : Paris, Marseille, le Havre, Lille et les Antilles.

Une réunion de premier bilan est programmée le 14 décembre 2021, avec l'UD ce qui permettra d'estimer la durée des travaux pour pouvoir rendre un rapport.

Une rencontre avec les membres du CT sous forme d'un GT devrait se dérouler courant janvier 2022.

▪ **LABORATOIRE DES ANTILLES :**

Situation sécuritaire

Il y a quelques temps, les bâtiments de l'état ont été attaqués et pillés. La consigne transmise au laboratoire a été l'arrêt total de l'activité en présentiel. Les agents ont pu soit télétravailler soit bénéficier d'autorisations spéciales d'absence (ASA).

A ce jour la situation s'est améliorée, cinq agents ont repris leur activité en présentiel pour traiter le stock. Les agents préleveurs ayant eu pour consigne de ne pas sortir pour effectuer des prélèvements, il n'y a donc pas d'entrée d'échantillon au laboratoire.

Deux agents restent en télétravail ou en ASA car ils vivent éloignés du laboratoire et sont encore gênés sur la route.

Déménagement

La maîtrise d'œuvre étant recrutée, l'avancée des travaux progresse. Le chef du SCL estime recevoir une proposition définitive de la maîtrise d'œuvre rapidement. Le déménagement est toujours prévu pour mi 2022.

▪ **LABORATOIRE DE LYON**

Un point sur la suite de la démarche Qualité de Vie au Travail sera fait au prochain CHSCT de mars 2022. A ce jour, des entretiens ont eu lieu avec :

- l'unité ressource qui n'a pas souhaité d'accompagnement supplémentaire
- le domaine D24 qui souhaite un accompagnement et bénéficiera de 7 jours supplémentaires qui seront ajoutés à la mission en cours. Un GT sera mis en place rapidement en 2022.

▪ **CONTRÔLE QUINQUENNAL DES SORBONNES**

Une réunion de lancement a eu lieu avec la société retenue Bureau Véritas. Le budget prévisionnel est d'environ 30 000 € pour l'ensemble du SCL.

▪ **LANCEMENT DU MARCHÉ POUR L'ÉTABLISSEMENT DES ZONES ATEX**

La société retenue est SOCOTEC. Le budget prévisionnel est de 16 000€. Une visite dans chaque laboratoire se fera prochainement.

